

SEPTEMBRE 2016

Prix: Libre participation  
aux frais.

# Le Carillon du Nord

*Bulletin du Prieuré de la Sainte Croix n°178*



## Editorial

Bien chers Fidèles,

Le « Carillon du Nord » revient pour nous engager à livrer sans cesse tout notre cœur au service de Dieu ! Les carillonneurs peuvent changer, mais les mélodies restent les mêmes. Dieu est immuable et la religion ne peut être que traditionnelle. Le « Carillon » ne prétend pas apporter la réponse à toutes les questions, mais il est un bulletin paroissial qui veut prolonger la formation doctrinale dispensée dans nos chapelles et contribuer à un véritable esprit paroissial.

Quand le découragement s'abat sur les cœurs, le Carillon rappelle la puissance des sacrements déjà reçus et encourage les âmes à s'approcher plus souvent de la pénitence et de l'Eucharistie. Les fautes passées ont certainement marqué notre psychologie et constituent un poids qui porte vers de nouvelles fautes. Mais la grâce n'est pas moins réelle. Si les vertus acquises sont encore trop faibles, les vertus « infuses » sont agissantes dans la mesure de notre foi et de notre générosité. Plutôt que de pratiquer une autosuggestion négative (« je n'y arriverai pas », « la vie chrétienne est trop difficile », « l'Église ne connaît pas la psychologie humaine »...), pour-

quoi ne pas plutôt faire des actes de foi dans les merveilles du Royaume de la grâce qui s'est établi en nous. Le péché n'est jamais nécessaire. Les caractères de baptême et de confirmation sont aussi des appels constants à tous les secours requis pour la victoire.

Quand les erreurs s'immiscent pour corrompre notre foi, le Carillon rappelle la doctrine de toujours. Il sonne fort car le danger est grand. Il est d'autant plus insidieux que les loups revêtent des peaux de brebis. Il faut que nous affinions notre connaissance de la foi pour ne pas nous laisser séduire par des doctrines tellement plus faciles à professer dans notre monde apostat. Le libéralisme vide les dogmes catholiques de leur substance en leur déniaut toute influence sur la vie quotidienne et politique. Le modernisme dénature la prédication catholique tout en conservant son vocabulaire. Le clergé conciliaire pousse l'Église à sa ruine, quel que soit le rite liturgique qu'il peut célébrer. Oui, il faut le répéter la liturgie n'est pas la seule marque du clergé fidèle. Le Christ, roi de la liberté religieuse, n'est pas notre Dieu.

Quand la nausée conduit à croire dans la disparition de la hiérarchie ecclésiastique, le Carillon chante l'espérance fondée sur la foi en l'Église indéfectible. Le sédévacantisme est une solution facile mais prétentieuse et dangereuse. Prétentieuse car elle dogmatise une opinion théologique qu'elle applique avec témérité à la situation inouïe que nous connaissons. Les théologiens n'ont tout simplement jamais envisagé la subtile apostasie que nous connaissons. Dangereuse, car elle finit par nier la visibilité de l'Église en tant que société. Alors que l'on voulait se garder pur d'une hérésie, on tombe dans une autre. Notre chant demeure : « Je crois en l'Église qui est une, sainte, catholique et apostolique ».

Quand souffle l'esprit d'indépendance, le Carillon nous appelle à nous sanctifier dans une vraie vie de paroisse.

En ce début d'année académique, chacun peut s'examiner sur le temps qu'il consacre à la prière et aux œuvres au sein de la communauté que nous formons. La vie catholique est éminemment sociale car la grâce de Notre-Seigneur est « capitale » pour la constitution de la Cité céleste. Les observateurs goguenards ne sont pas de vrais paroissiens. Les maîtres en Israël qui jugent du haut de leur science acquise hier, n'appartiennent pas vraiment au bercail du Christ.

Enfin quand la peur s'empare des âmes, le Carillon exhorte à la prière et à la confiance en Marie. L'islam a été permis par Dieu pour châtier les chrétiens infidèles. Malheureusement notre génération semble trop corrompue pour pouvoir saisir les avertissements divins et les appels à la pénitence. Les cérémonies œcuméniques, organisées après le lâche assassinat d'un prêtre acquis au dialogue avec les musulmans, ne sont pas de nature à détourner la colère de Dieu. Nous voulons demeurer de bons fidèles de la sainte Église que l'ange exterminateur protégera au moins spirituellement. ♦

Je vous bénis.

Votre tout dévoué.

Abbé Thierry GAUDRAY

**page 1** **Éditorial**

**page 2** **Islam, religion d'amour ?**

**page 4** **Le cardinal Robert Sarah.**

**page 6** **Le sédévacantisme.**

**page 8** **Du côté de chez-nous :  
« Bienvenue chez nous ».**

**Page 8** **Le camp des louveteaux,  
louvettes.**

**Page 9** **La Chronique du prieuré.**

### Islam, religion d'amour ?

#### Réponse au « Pas d'amalgame entre islam et islamisme ! »

**F**aut-il faire une distinction entre islam et islamisme ? L'islam est-il vraiment une religion d'amour ? Existe-t-il vraiment un islam modéré ? Ceux qui ont agi durant les attentats récents ont-ils trouvé leur justification dans le coran ?

L'étude qui va suivre va, avec clarté et précision, répondre à ces questions fondamentales. Les autorités religieuses et politiques auront intérêt à se pencher sur ces interrogations !

Étude de M. l'abbé Guillaume Gaud  
parue sur la porte latine du 29 juillet  
2016

Si nous voulons rechercher les causes les plus profondes de la déferlante terroriste, la question n'est pas seulement de savoir en quoi réside la différence entre ce que nous, occidentaux, appelons islam ou islamisme ; mais de savoir si le problème fondamental ne réside pas dans les fondements de la religion musulmane, indépendamment des mouvements internes à l'islam. Il ne s'agit donc pas de savoir si le mode de jihad mené par des groupements tels que l'État islamique est conforme à la jurisprudence interne à l'islam (« ils ne suivent pas les règles », « ils sont intégristes »), mais de savoir si oui ou non le jihadisme est essentiel à l'islam et donc absolument inévitable. Si oui ou non le jihadisme contre les mécréants est un devoir de la communauté des croyants. Si oui ou non le jihadisme

est un ordre d'Allah et de son messager Mahomet. En un mot, si oui ou non un musulman a le droit de s'opposer au principe du jihadisme et continuer à être musulman. Regardons donc les sources de la foi et du droit musulmans : Le coran donne les prescriptions d'Allah, le hadith donne l'exemple de Mahomet pour remplir ces prescriptions ; le fiqh met la vie de chaque musulman en relation avec coran et hadith.

Ce qu'Allah lui-même demande dans le Coran.

Le jihad est demandé par Allah :  
- comme moyen de conversion :  
« Que l'inimitié et la haine paraissent constamment entre vous et nous, jusqu'à ce que vous croyiez en Dieu, l'Unique ! » (Coran 60.4) ;  
- comme moyen d'affaiblir les sociétés non-musulmanes :  
« ô vous qui croyez ! combattez les incroyants qui sont près de vous et qu'ils trouvent en vous de la rudesse... » (9.124) ;  
- comme moyen de purifier la religion :  
« combattez-les jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de subversion et que la religion appartienne à Allah » (2.193) ;

c'est une règle immuable :  
« si les hypocrites, ceux dont le cœur est malade, ceux qui fomentent des troubles à Médine ne se tiennent pas tranquilles, nous te lancerons en campagne contre eux et ils ne resteront plus longtemps dans ton voisinage : maudits en quelque lieu où ils se trouveront, ils seront capturés et tués selon la coutume de Dieu à l'égard de ceux qui vécutent autrefois – tu ne trouveras aucun changement dans la coutume de Dieu » (33.60-2)

- Allah garantit la récompense des combattants et de ce qui les aident :  
« Ceux qui ont cru, émigré et lutté dans la voie d'Allah, ainsi que ceux qui les ont abrité et secouru, ceux-là sont les vrais croyants. Ils auront un pardon et une attribution honorable » (8.74)  
- Allah garantit la punition de ceux qui craignent de faire le jihad :  
« si vous ne marchez pas au combat, Allah vous châtierra d'un châtiment douloureux » (9.39)  
« quiconque tourne le dos en ce jour – à moins de se détacher pour un autre combat, ou de se rallier à une autre troupe – celui-là encourt la colère de Dieu ; son refuge sera la Géhenne : quelle fin détestable ! » (8.16)



- Allah demande de mettre la terreur : « la rétribution de ceux qui font la guerre à Allah et son Prophète, et de ceux qui exercent la violence sur la terre : ils seront tués ou crucifiés, ou leur main droite et leur pied gauche seront coupés, ou bien ils seront expulsés du pays » (5.33)  
- Allah est le véritable auteur du jihad (donc pas de scrupule !) :

« ce n'est pas vous qui les avez tués, mais c'est Allah qui les a tués. Lorsque tu lançais, ce n'est pas toi qui lançais mais c'était Allah qui lançait. Et ce, pour tester les croyants d'un bon test de sa part » (8.17)  
- Allah est clair, il n'y a pas d'autre moyen s'ils ne veulent pas se convertir :

« ce n'est pas vous qui les avez tués, mais c'est Allah qui les a tués. Lorsque tu lançais, ce n'est pas toi qui lançais mais c'était Allah qui lançait. Et ce, pour tester les croyants d'un bon test de sa part » (8.17)  
- Allah est clair, il n'y a pas d'autre moyen s'ils ne veulent pas se convertir :

« que tu demandes pardon pour eux ou que tu ne le demandes pas, même si tu demandes pardon pour eux soixante-dix fois, Allah ne leur pardonnera jamais. Cela parce qu'ils ont mécréu en Allah et en son Prophète. Allah ne dirige pas les gens pervers » (9.80)

- Allah autorise la ruse :

« que les croyants ne prennent pas les mécréants pour alliés hors des croyants. Quiconque fait cela n'a rien à attendre d'Allah, à moins que ces gens-là ne constituent un danger pour vous » (3.28)

- pas de sentiment dans le jihad :

« le combat vous est prescrit et vous l'avez en aversion. Il se peut que vous ayez de l'aversion pour une chose et elle est un bien pour vous... Dieu sait, et vous, vous ne savez pas. » (2.216)

Conclusion : Ainsi dans le coran, le jihad est entièrement pris en charge par Allah qui en est l'inspirateur, le soutien, le rémunérateur, et le bénéficiaire.

Ce que Mahomet applique

Outre les grandes expéditions militaires (L'hégire (sept 622) ; Charte de Yathrib (622) ; Expédition de Badr (624) ; Expédition d'Uhud (625) ; Expédition du Fossé (627) ; Expédition de Hodaybiya (628) ; Expédition de Kaybar (628) ; Prise de la Mecque (630) ; Expédition de Hunayn (630) ; Expéditions hors Arabie), en dix ans, des dizaines d'attaques furent menées par Mahomet pour quatre buts principaux : conquérir le hijaz à la cause d'Allah, rallier les bédouins sous son drapeau, nettoyer les oasis des juifs, et combattre les chrétiens de l'Empire byzantin. C'est dans le cadre de ces batailles qu'il développa sa doctrine de non-confrontation, de ruse (Mahomet dit « la guerre n'est que tromperie » (Bukhari 56.157), de taqqiya, d'amitié feinte (« que les croyants ne prennent pour alliés les infidèles au lieu des croyants. Quiconque le fait contredit la religion d'Allah, à moins que vous ne cherchiez à vous protéger d'eux » (3.28) de tenter de faire reculer l'ennemi en le terrorisant : ainsi Mahomet commanda l'assassinat de poètes (des civils !) qui s'opposaient à lui ; il fit assassiner Ka'b Ibn al-Ashraf, terrori-

sant ainsi les Banû Nadîr ; ou Abou Rafî', transpercé d'un coup d'épée dans son sommeil (Bukhari, 64. 16) ; ou Asma bint Marwân, assassinée alors qu'elle dormait avec son bébé ; ou le vieux Abou Afak, lui aussi dans son lit.

Enfin, Mahomet éleva le jihad pour Allah en haut de toute la vie religieuse : « Dieu saura gré à quiconque partira en guerre en vue de lui plaire et qui n'aura d'autre but en partant que de lui prouver sa foi et d'affirmer qu'il croit en ses envoyés. Il les fera revenir ensuite avec la récompense qu'il aura gagnée ou avec le butin conquis, ou bien il le fera entrer au paradis. Si ce n'était ma compassion pour mon peuple, je ne me tiendrais pas ainsi en arrière des troupes et je voudrais au contraire être tué pour la gloire de Dieu, ressuscité ensuite pour être tué de nouveau, et rappelé à la vie une autre fois pour être tué encore après cela » (hadith saħih, Bukhari 2.26)

Les interprétations modérées de la jurisprudence (fiqh)

L'application des prescriptions coraniques doit toujours avoir lieu selon une école de jurisprudence (maddhab) ; c'est en conformité avec leur méthode et leur contenu universellement accepté que s'opère l'interprétation des prescriptions coraniques. Cet effort pour appliquer droitement le Coran est appelé ijthad, et ne peut en aucun lieu être accompli par un individu - quel qu'il soit, imam, shaykh ou simple croyant - indépendamment de ces méthodes. Celui qui veut interpréter le Coran en dehors cette méthodologie, et aboutit ainsi à une conclusion ou une pratique non conforme à la sunna accomplit une innovation illégitime (bida') qui ne peut être qualifiée de musulmane et ne peut être suivie par aucun croyant. Ainsi le musulman voulant réinterpréter le Coran à la lumière des « valeurs maçonniques de la république », ou à la lumière des « intérêts nationaux ou financiers particuliers » (même de l'Arabie saoudite !) est sur la voie de sortie de l'islam.

Parmi les quatre écoles juridiques officielles principales qui gèrent les 90% de l'islam sunnite, la plus radicale est sans doute l'école hanbalite qui

fut une école de réaction contre la pénétration de la pensée profane dans l'interprétation du coran. On comprend pourquoi cette école a le vent en poupe en Occident. Plus on cherchera à accomplir une réforme interne (islah) de l'islam par fécondation avec les valeurs républicaines laïques, plus les musulmans iront chercher les méthodes qui ont fait leurs preuves pour protéger leur corpus doctrinal.

Mais l'école juridique la plus modérée et répandue en France, « l'islam officiel », est l'école malikite. Voici donc les extraits de la Rissâla, qui est l'abrégé au renom le plus considérable de la jurisprudence (fiqh) malikite. Son auteur, Al-Qayrawani, surnommé « le petit Mâlik », né en 922 en Tunisie, est un exemple de modération, si bien que son traité devint vite le manuel de base de toute l'école malikite. Voici les extraits du chapitre 30, consacré au jihad :

« le jihad est une obligation (communautaire) dont les uns se chargent, faisant que les autres en sont dispensés. [le jihad ne relève donc pas du radicalisme]

Il est préférable pour nous que les ennemis ne soient pas combattus avant de leur prêcher la religion d'Allah, sauf s'ils prennent l'initiative de nous attaquer. Soit ils adhèrent à l'islam, soit ils s'acquittent de l'impôt de capitation (jizya), sinon ils seront combattus. [il s'agit donc bien d'une guerre pour répandre la religion, contrairement à ce que le pape vient d'affirmer dans son interview]

(...) fuir devant les ennemis fait partie des péchés majeurs, s'ils ne sont pas plus que le double des musulmans. Si leur nombre est plus important, il n'y a pas de mal à cela. [or nous sommes en guerre contre le califat, nous répètent les hommes politiques ; donc les musulmans de France qui soutiennent le califat ne reculeront pas, quoiqu'on fasse]

L'ennemi est combattu, quel que soit l'homme, pieux ou pervers, qui dirige les croyants. Il n'y a pas d'inconvénient à tuer ceux qui auront été fait prisonniers parmi les combattants infidèles, mais on ne tuera personne après avoir donné l'aman. [très important : ceci légitime le soutien du califat par les musulmans, quand bien même ces dirigeants de l'Etat islamique seraient pervers]

On ne trahira aucun engagement qui leur a été donné. On ne tuera ni les femmes, ni les enfants, de même qu'on évitera de tuer les moines et les docteurs de leur religion, sauf s'ils combattent. La femme peut être tuée si elle combat. [l'égorgeement du prêtre sort donc des limites du fiqh malikite]

(...) on ne peut partir en guerre sans la permission des parents, sauf si l'ennemi attaque par surprise la ville. Dans ce cas tous les habitants ont l'obligation de le repousser, et on ne demande pas la permission aux parents dans une pareille situation. [à l'heure du mondialisme où les frontières disparaissent, les partisans d'Al Qaida disent qu'il ne s'agit plus de défendre une ville, mais l'ensemble musulman planétaire attaqué ; tandis que les partisans du califat islamique, disent qu'il faut remplacer 'ville' par 'califat'. D'où les départs de musulmans français pour la Syrie ]»

### Conclusion

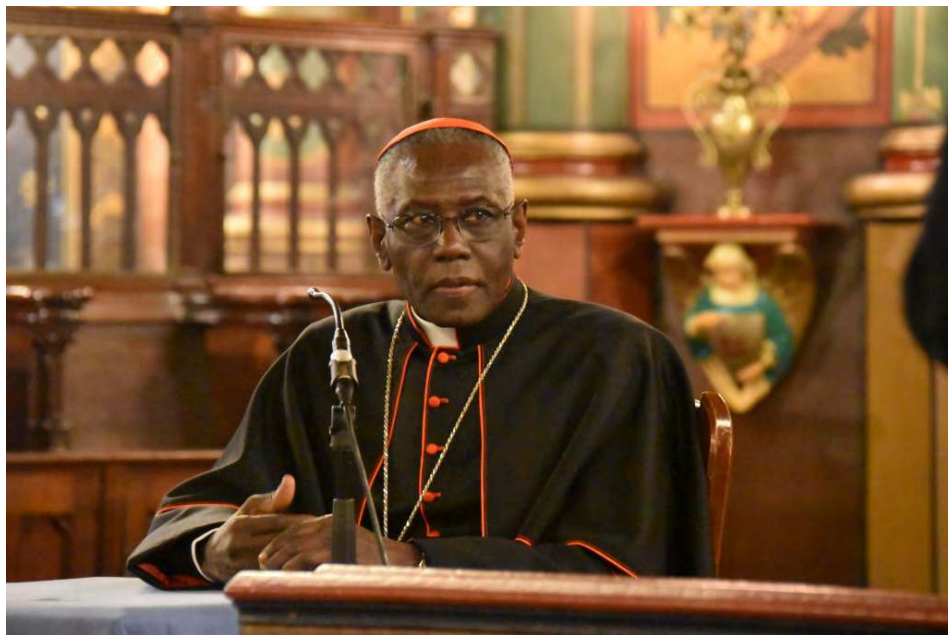
Les français doivent regarder la réalité objectivement, sans l'exagérer ni la dissimuler. Il y a là un problème qui dépasse largement la question de la radicalisation des individus. Un problème dans l'essence même de l'islam, capable de faire réfléchir les musulmans eux-mêmes ; voilà ce que nous attendons des discours de l'Église en pareille circonstance : arrêtez de nous dire « ce n'est pas l'islam, mais l'islamisme », mais dévoilez la vérité qui vous rendra libres, avec courage, bonté et persévérance : le problème est l'islam, le coran, Mahomet, et tout ce qui en découle. Parce que tout cela ne vient pas de Dieu, mais de son Adversaire.

Ô musulmans ! Regardez tout cela en face, et ayez la force d'y réfléchir en toute liberté. Ne comparez pas l'islam à la société occidentale laïque et dépravée d'aujourd'hui : vous compareriez le mal au mal. Mais regardez la vie de Jésus dans l'Évangile, regardez l'Église catholique qu'il a fondée, chez ceux qui restent fidèles à sa Tradition authentique. Vous y trouverez la vraie adoration, fidélité, logique, paix et charité vraie. Je prie de tout cœur pour vous. ◆

### Le cardinal Robert Sarah

### Abbé Thierry Gaudray

**E**n 2015, le Cardinal Sarah publia le livre « Dieu ou rien » sous forme d'entretien avec un journaliste. Originaire de Guinée, issu d'une famille pauvre, le Cardinal Sarah fut choisi par Paul VI pour devenir évêque de Conakry. Sacré à l'âge de trente-quatre ans, alors que Jean-Paul II venait juste d'être élu pape, il fut créé cardinal en 2010 par Benoît XVI, et nommé préfet de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements par le pape François.



Lors des synodes sur la famille, le Cardinal Sarah s'est fait connaître pour ses positions conservatrices. Dans ce livre, il revient sur le scandale de ces débats dans la Ville éternelle à une époque où tant de vies chrétiennes sont fauchées en haine de la foi. « Pendant que des chrétiens meurent pour leur foi et leur fidélité à Jésus, en Occident, des hommes d'Église cherchent à réduire au minimum les exigences de l'Évangile... Alors que des centaines de milliers de chrétiens vivent chaque jour avec la peur au ventre, certains veulent éviter que souffrent les divorcés remariés qui se sentiraient discriminés en étant exclus

de la communion sacramentelle. »

Il ne tarit pas d'éloge à l'égard des pères spiritains qui lui ont donné sa première formation spirituelle. S'il est aujourd'hui un homme de prière, il reconnaît qu'il le doit en grande partie à ces missionnaires si réguliers dans leurs exercices de piété. Pourtant il ne semble pas qu'il ait jamais connu Monseigneur Lefebvre dont il ne fait mention qu'une seule fois pour le louer tout de même d'avoir inspiré l'encyclique *Fidei donum* du pape Pie XII.

Licencié en théologie et en exégèse, il dépense sa vie pour l'Église mais à la lumière du dernier concile dont il qualifie les textes de « trésor précieux » (p. 123). Il approuve pleinement Jean XXIII qui dénonçait les « prophètes de malheur » alors qu'il ouvrait le concile Vatican II. Le pontife dont il se sent le plus proche est

Paul VI. Il n'a que des éloges pour Jean-Paul II et il considère avec lui que « nous vivons un nouveau printemps du christianisme » (p. 106). Il espère que Benoît XVI sera un jour canonisé et déclaré docteur de l'Église (p. 142). Il approuve avec insistance les initiatives du pape François, même sur les questions de morale : « Avec raison, le pape François refuse de donner une place envahissante aux questions morales, sans pour autant les minimiser » (p. 224). Néanmoins par rapport au pontificat actuel, on perçoit quelques réticences par exemple quand il affirme que « nous commettrions un grave péché contre l'uni-

té du Corps du Christ et de la doctrine de l'Église en donnant aux conférences épiscopales une autorité ou une capacité de décision sur des questions doctrinales, disciplinaires, morales » (p. 158), ce que pourtant le pape a promis.

S'il déplore les changements « hâtifs » que le culte catholique a subi après le Concile, il ne comprend pas que la liturgie puisse être « le cœur d'une bataille rangée idéologique entre différentes conceptions ». Cherchant un juste milieu entre « le ritualisme étroit » et « la déconstruction du rite », le Cardinal Sarah ne pense pas que l'on puisse se « cramponner à un rite en excluant les autres » (p. 179). Il sert aujourd'hui fidèlement le pape François en tant que préfet de la Congrégation chargée de la liturgie, et il vient d'approuver le décret par lequel il est permis aux femmes de se trouver parmi ceux auxquels le prêtre lave les pieds le Jeudi-Saint.

Le cardinal ne trouve rien à redire à l'œcuménisme du concile Vatican II. Il est convaincu que les Juifs peuvent rejeter Notre-Seigneur Jésus-Christ et prier le Dieu d'Abraham (cf. p. 195). Il célèbre le « geste historique (de Benoît XVI) de grande portée œcuménique en visitant le temple luthérien de Rome (le 14 mars 2010) » (p. 195). En effet ce jour-là, Benoît XVI a fait ce que même son prédécesseur Jean-Paul II n'avait pas osé faire ! Il s'est directement opposé au droit canon traditionnel de l'Église et a osé participer directement à une liturgie hérétique et schismatique. Le Cardinal Sarah insiste sur le devoir de la mission, mais uniquement pour que les hommes puissent « trouver la plénitude de la vie religieuse » (p. 191). Président du conseil pontifical *Cor unum* pendant plusieurs années, il dit lui-même : « Je regardais les projets visant à aider les musulmans avec les mêmes yeux que les demandes adressées par des chrétiens » (p. 198), comme s'il n'y avait pas un devoir en charité plus pressant à l'égard de ceux qui ont la foi (cf. Gal. VI, 10). Il voit dans le dialogue interreligieux un écho de l'action même de Dieu qui « ne se lasse jamais de dialoguer avec nous. » Il pense que si l'œcuménisme ne progresse pas davantage « c'est que notre péché est encore grand, et notre foi tiède » (p. 199),

comme si toutes ces cérémonies qui bafouent le premier commandement de Dieu n'attiraient pas plutôt les châtiments divins.

Le Cardinal insiste lourdement sur une expérience du divin qui devrait être au principe de toute vie chrétienne et surtout sacerdotale. « Cette connaissance expérimentale de Dieu en nous est le cœur de la contemplation » (p. 304). Ainsi « être missionnaire consiste à conduire les hommes vers une expérience personnelle » (p. 341). Alors que l'apostolat traditionnel conduit à une conversion de foi, en général aidée par des consolations sensibles, pour arriver ultimement, après de sévères purifications, à un contact avec le divin à travers les dons du Saint-Esprit, le cardinal place cette « expérience » au principe même de la vie chrétienne. C'est une dangereuse illusion. Ces sentiments et ces frémissements sont-ils bien toujours d'origine surnaturelle ?

Bien que le cardinal parle de l'enfer (ce qui est remarquable chez un prélat postconciliaire), il le fait de telle sorte que la justice de Dieu est amoindrie. Il insiste : « Dieu n'envoie jamais en enfer » (p. 325). Il est vrai que le pécheur se retire de lui-même de la face de Dieu et que celui-ci ne l'a jamais prédestiné à la damnation, mais il est non moins vrai que Dieu réprovoque et rejette le pécheur impénitent. Notre-Seigneur a révélé la sentence qu'il prononcera : « Retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel, qui a été préparé pour le diable et pour ses anges » Mat XXV, 41. Le pécheur s'est coupablement fermé à la grâce et il est en conséquence condamné par Dieu. Il n'y a aucune opposition entre ces aspects de la damnation. Le cardinal malheureusement semble bien en faire une. En commentant l'évangile même que nous venons de citer, il affirme : « Il placera les uns à sa droite, pour vivre avec lui dans l'éternité, et les autres, qui ont choisi leur position, resteront éloignés de sa lumière » (p. 308). La description de cette peine est lamentablement édulcorée : « l'enfer représente le contraire de l'épanouissement en Dieu » (p. 325). Il va même jusqu'à sembler nier la réalité du feu en enfer : « cette souffrance est comparée à un feu ardent car il n'y a rien de plus terrible que de tuer ses pa-

rents, de les faire disparaître définitivement de son cœur et de ses yeux » (p. 325). Bien que les peines morales de l'enfer soient plus terribles que les souffrances physiques, il est bien téméraire d'expliquer que le mot « feu » n'est qu'une métaphore pour exprimer l'angoisse de s'être éloigné de son Père céleste. En 1890, la Sacré Pénitencerie interdisait aux prêtres de donner l'absolution aux pénitents qui ne croiraient pas en la réalité du feu de l'enfer.

L'idéal de la restauration de la chrétienté est tout simplement absent de sa pensée. L'action des saints papes, des saints évêques, des saints rois qui ont fait régner Notre-Seigneur Jésus-Christ n'est même pas évoqué comme un doux rêve ; elle est ignorée ou elle a été dépassée. Il ne semble même pas percevoir l'opposition radicale qui existe entre ce qui a fait toute la vie de l'Église et la doctrine de la liberté religieuse. Il cite Benoît XVI qui affirmait dans son encyclique *Deus caritas est* : « La doctrine sociale de l'Église ne veut pas conférer à l'Église un pouvoir sur l'État. Elle ne veut pas même imposer à ceux qui ne partagent pas sa foi des perspectives et des manières d'être qui lui appartiennent. Elle veut simplement contribuer à la purification de la raison et apporter sa contribution pour faire en sorte que ce qui est juste puisse être ici et maintenant reconnu, et aussi mis en œuvre. La doctrine sociale de l'Église argumente à partir de la raison et du droit naturel. » Le cardinal Sarah va jusqu'à célébrer l'impiété de la Révolution : « l'histoire vient en aide à l'Église à travers les diverses périodes de sécularisation, qui ont contribué de façon essentielle à sa purification et à sa réforme intérieure » (p. 352). C'est exactement l'utopie naturaliste et blasphématoire que condamnait le pape saint Pie X. Le cardinal insiste : « Libérée du fardeau et des privilèges matériels et politiques, l'Église peut se consacrer mieux et de manière vraiment chrétienne au monde entier. » Libérons-nous de ces sophismes inventés par les pires ennemis de l'Église et relisons pour cela l'encyclique *Vehementer Nos* par laquelle saint Pie X condamnait la séparation de l'Église et de l'État en France. Nous y retrouverons la pure expression de la doctrine éternelle de l'Église catholique : « Qu'il faille sépa-

rer l'État de l'Église, c'est une thèse absolument fautive, une très pernicieuse erreur. Basée, en effet, sur ce principe que l'État ne doit reconnaître aucun culte religieux, elle est tout d'abord très gravement injurieuse pour Dieu, car le créateur de l'homme est aussi le fondateur des sociétés humaines et il les conserve dans l'existence comme il nous soutient. Nous lui devons donc, non seulement un culte privé, mais un culte public et social, pour l'honorer. En outre, cette thèse est la négation très claire de l'ordre surnaturel ; elle limite, en effet, l'action de l'État à la seule poursuite de la prospérité publique durant cette vie, qui n'est que la raison prochaine des sociétés politiques, et elle ne s'occupe en aucune façon, comme lui étant étrangère, de leur raison dernière qui est la béatitude éternelle proposée à l'homme quand cette vie si courte aura pris fin. » Au jour du jugement, les saints qui ont fait la chrétienté se lèveront pour dénoncer ceux qui auront refusé de faire régner le Christ. Les libéraux choisissent leur camp.

Le cardinal Sarah est un homme courageux, mais il est malheureusement incapable de travailler à une vraie restauration de l'Église. À la lecture d'un tel livre, ceux qui ont plus reçu que ce prélat, sont invités à ne pas laisser sans fruits le talent qu'ils ont reçu. ♦

### Le Sédévacantisme

#### Abbé Thierry Gaudray

**E**st-il pensable qu'un successeur de Pierre puisse œuvrer à la destruction de l'Église ? Les sermons, les discours, les interviews et les vidéos de François accroissent la tentation du sédévacantisme. Mais c'est dès la clôture du concile Vatican II que plusieurs catholiques ont adopté cette position. Si certains papes postconciliaires ont pu paraître plus conservateurs, ils appartiennent néanmoins à la même école et ils ont le même

idéal, un idéal qui n'est pas celui de l'Église catholique.

Oui, c'est une formidable tentation ! Quelle libération de se reporter en esprit à l'époque de saint Pie X ou de Pie XII et de déclarer que l'homme en blanc qui vit aujourd'hui à Rome n'est qu'un imposteur ! L'Église immaculée n'aurait rien à voir avec les bouleversements qui ébranlent les âmes !

Mais le bon Dieu permet-il que nous nous engagions dans une telle voie ? N'y a-t-il pas plus de péril à résoudre la crise de l'Église de cette manière (car pour les sédévacantistes il n'y a pas de crise de l'Église puisque les papes conciliaires n'appartiennent pas à l'Église) ? S'il est vrai que nous devons nous en remettre à la Providence divine, encore faut-il tout d'abord se soumettre à ses mystérieuses dispositions. Il y a des déclarations préliminaires qui rendent les problèmes insolubles. Cela est vrai en mathématiques comme en politique, dans la famille comme dans l'Église.

Tout d'abord il faut savoir que la possibilité qu'un pape perde le souverain pontificat est une opinion, c'est-à-dire une vérité que les catholiques ne sont pas tenus de professer. Les théologiens ne sont pas d'accord sur cette difficile question. Un pape peut-il cesser d'être pape autrement que par une abdication volontaire ? Même ceux qui admettent cette éventualité ne sont pas d'accord quant aux conditions qu'elle doit remplir. Faut-il une déclaration de « l'Église » ? Quelle est cette « Église » qui n'a plus de tête ? Les cardinaux, qui ont élu le pape, doivent-ils intervenir pour cette déposition ? Faut-il un concile œcuménique ? Mais qui convoquera celui-ci ?

Par ailleurs comment appliquer ces théories à la crise que connaît l'Église depuis le concile Vatican II. Beaucoup de sédévacantistes invoquent l'opinion du cardinal Bellarmin à savoir que s'il arrivait que le pape tombât dans l'hérésie notoire, il perdrait *ipso facto* le pontificat (c'est en fait plutôt sa deuxième opinion, car sa première était que jamais le bon Dieu

ne permettrait une telle épreuve pour l'Église). Mais il est évident que ce grand théologien ne pensait pas à la débâcle universelle que nous constatons. Nous admettons bien que les réunions œcuméniques, les discours (publiés dans *l'Osservatore Romano*) qui réaffirment sans cesse la liberté religieuse et l'œcuménisme (en opposition avec le magistère constant de l'Église) soient notoires. Pourtant le langage reste flou, difficilement saisissable. Les modernistes sont des hérétiques d'autant plus redoutables qu'ils le sont moins ouvertement. Ils ne nient pas, par exemple, qu'il n'y ait pas de salut hors de l'Église. Il le diront même, mais après avoir affirmé que l'Église ne fait que subsister dans l'Église du Christ... Ainsi la division des chrétiens sérieux qui veulent garder la foi est patente. Évidemment, beaucoup de sédévacantistes sont

persuadés d'être les seuls à avoir cette disposition d'âme. Mais avec ceux qui ont assez d'honnêteté intellectuelle pour admettre que tel n'est pas le cas, nous ne pouvons que constater l'absence d'évidence quant au péché d'hérésie des papes conciliaires. Or la théorie de saint Robert Bellarmin (ou du cardinal Billot, son ému-

le) est toute entière fondée sur cette évidence. La Providence ne peut pas laisser les âmes dans le flou d'autant que la possession du souverain pontificat par tel ou tel homme est un fait dogmatique c'est-à-dire qu'il est lié à la foi (e.g. si Pie XII n'était pas pape, alors l'Assomption n'est pas un dogme).

Même si, malgré tout, nous reconnaissons le poids de la pensée théologique du cardinal Bellarmin, il n'en demeure pas moins qu'elle est une simple opinion, alors que les sédévacantistes qui le suivent en font une vérité dogmatique jusqu'à refuser d'assister à la messe d'un prêtre qui ne la professerait pas.

Le prêtre ne dit-il pas dans le canon de la messe qu'il est « en communion » avec le pape et tout son enseignement ? La traduction (que l'on trouve dans n'importe quel dictionnaire de latin) de l'expression « una cum » n'est certainement pas « en communion avec ». Le Gaffiot propose « ensemble », « de compa-



Trône papal vide - archibasilique Saint-Jean de Latran - Rome

gnie », « en même temps ». À la messe on prie pour l'Église ainsi que pour le pape, l'évêque diocésain, (le Roi) et tous les gardiens de l'orthodoxie et de la foi catholique et apostolique. Et puis, même si cette expression signifiait « en communion avec », il est évident que par nature une telle prière exclut l'hérésie. On est en communion avec le pape dans la mesure seulement où il est par fonction le garant de l'unité de l'Église.

Dernier argument des sédévacantistes : le pape Paul IV dans sa constitution apostolique *Cum ex apostolatus* n'a-t-il pas statué que si le Souverain Pontife avait dévié de la foi avant son élection, son élévation serait nulle, non avenue, sans valeur ? Mais ce texte a été abrogé par le pape saint Pie X dans sa constitution *Vacante sede apostolica* du 25 décembre 1904, ainsi que par le code de droit canonique promulgué en 1917. Par ailleurs le code précise que l'élection du Souverain Pontife n'est réglée que par la constitution de saint Pie X. Pie XII en 1945 reprend les mêmes dispositions.

En adoptant la position sédévacantiste, est-on plus assuré d'éviter l'hérésie ? Un sédévacantiste trop fameux me disait, au printemps dernier à Lille, que l'Église ne subsistait que dans le cœur des fidèles. Or la visibilité de l'Église est une vérité de foi implicitement définie par le concile Vatican I (constitution *Dei Filius* au chapitre 3) et constamment reprise par le magistère ordinaire de l'Église. Voici par exemple ce qu'affirmait le pape Pie XII dans son encyclique *Mystici Corporis* : « Ce n'est pas assez de dire : un et indivisible ; il doit encore être concret et perceptible aux sens, comme l'affirme Notre Prédécesseur d'heureuse mémoire, Léon XIII, dans sa Lettre encyclique *Satis cognitum* : c'est parce qu'elle est un corps que l'Église est visible à nos regards. » Il est étonnant que ces catholiques qui hypertrophient la notion d'infaillibilité pontificale et de magistère ordinaire, jusqu'à faire de la vie catholique une simple question d'obéissance (comme le font les conservateurs), en arrivent à nier une vérité aussi fondamentale. Notre-Seigneur a fondé une société que tous peuvent et doivent reconnaître.

Dans les épreuves douloureuse

que traverse l'Église, on connaît la position que Monseigneur Lefebvre a adoptée. Dans son sermon des ordinations de 1982, il compare l'Église à Notre-Seigneur, vrai Dieu et vrai homme. Le Christ a pu souffrir la Passion sans cesser de soutenir l'univers dans l'existence. Jamais les apôtres n'auraient pu imaginer que les humiliations de Dieu lui-même auraient pu aller aussi loin. L'Église est sainte, mais elle est composée de pécheurs. La liturgie nous fait implorer la miséricorde divine afin qu'elle veuille bien « purifier l'Église » (cf. oraison du quinzième dimanche après la Pentecôte).

Monseigneur a-t-il reçu une révélation particulière ? Dire que François est pape, est-ce finalement un dogme ou une simple opinion ? « Cela ne veut pas dire pour autant que je sois absolument certain d'avoir raison dans la position que je prends. Je la prends surtout d'une manière, je dirais, prudentielle ; prudence que j'espère être la sagesse de Dieu, que j'espère être le don de conseil, enfin prudence surnaturelle. C'est plutôt sur ce domaine-là que je me place, je dirais, plus peut-être que sur le domaine purement théologique et purement théorique. [...] Nous nous trouvons dans une situation pratique, réelle. Alors le problème se pose pour nous, bien sûr. Comment se peut-il se faire, étant donné les promesses que Notre-Seigneur Jésus-Christ a faites d'assistance à son Vicaire sur la terre, comment peut-il se faire qu'en même temps celui qui est Vicaire puisse, par lui-même ou par d'autres, rompre la foi des fidèles ? Comment est-ce possible ? C'est là notre grand problème » (le 5 octobre 1978).

Monseigneur n'affirmait pas être certain que le pape le fut en réalité. En revanche, dans la même conférence, il rejetait avec force les erreurs du concile Vatican II que certains admettent par fausse obéissance. « Alors certains insistent donc sur le caractère d'assistance au pape, et donc il ne peut pas se tromper, et donc il faut obéir, et donc nous n'avons pas le droit, en aucune manière, de discuter de ce que fait le pape, etc. Ça, je dirais, c'est une obéissance aveugle qui ne me paraît pas non plus conforme à la prudence. Donc nous constatons qu'il y a des choses qui nous sont enseignées et qui nous sont mainte-

nant diffusées par l'Église, qui ne sont pas conformes à ce que la Tradition nous enseigne, à ce que les autres papes nous ont enseigné. Donc il y a là une situation de fait devant laquelle nous nous trouvons. Quand on met les textes de la liberté religieuse tels qu'ils sont dits dans le Concile et les textes sur la liberté religieuse des papes Pie IX, Léon XIII, Grégoire XVI, enfin tous les papes précédents, c'est le contraire. Exactement le contraire ! ».

**Voilà le problème excellemment posé. La question que le bon Dieu nous posera au jour de notre jugement ne portera pas sur des opinions théologiques. L'important est de sauver son âme. En quoi le fait d'affirmer qu'il n'y a plus de pape rendrait le salut éternel plus facile ?** « Cela n'a pas une telle influence sur notre conduite pratique. Pourquoi ? Parce que nous rejetons fermement, courageusement, tout ce qui est contre la foi. Il n'y a rien à faire. Je dirais même sans savoir d'où ça vient, sans savoir qui est le coupable, en laissant à Dieu le soin de juger le coupable, si c'est celui-ci, si c'est celui-là ».

Dans une lettre au père Guérard des Lauriers, Monseigneur avançait le même argument digne d'un vrai pasteur d'âmes : « Si vous avez l'évidence de la déchéance juridique du pape Paul VI, je comprends votre logique subséquente. Mais personnellement j'ai un doute sérieux et non une évidence absolue. Dans l'attitude pratique, ce n'est pas l'inexistence du pape qui fonde ma conduite, mais la défense de ma foi catholique. Or vous croyez en conscience devoir partir de ce principe qui malheureusement jette le trouble et cause des divisions violentes, ce que je tiens à éviter ».

Le bon Dieu nous demande de garder la foi ce qui nous oblige à résister en face à l'autorité défaillante comme le fit saint Paul (cf. Gal. II, 11). Voilà un devoir que les sédévacantistes croient ne plus avoir. Devant les défaillances de l'autorité, ils préféreraient dire qu'elle n'existe plus. Une telle attitude se juge aussi par ses fruits. Des prêtres qui vivent sans supérieurs ne donnent certainement pas un bon exemple et jamais l'Église ne pourra approuver cet esprit d'indépendance. Ce qui est remarquable dans l'œuvre de Monseigneur Lefeb-

vre, c'est que tout y respire l'esprit et la pratique constante de l'Église. Le jour où Rome reviendra à la foi de toujours et reconnaîtra la Fraternité Saint-Pie-X, cela se fera sans heurt, sans que cela affecte la vie concrète des prêtres et des fidèles. Nous sommes catholiques tout simplement. ♦

### Du côté de chez-nous !

**B**ienvenue chez nous ! Telle est la formule qui doit servir à accueillir nos nouveaux prêtres, messieurs les abbés Cailler et Tignères. Elle sera sûrement accompagnée de quelque boisson de circonstance, pour célébrer cet événement et chasser notre chagrin de voir partir nos chers pasteurs, messieurs les abbés Roy et de Bonnafos.

Il faut toutefois mettre en garde nos nouveaux ecclésiastiques contre l'accoutumance que la générosité de nos fidèles ou quelque malice peut causer parmi les meilleurs de nos missionnaires. En 680, saint Winoc (ou Winock) part de Bretagne avec trois compagnons Quadanoc, Iguenoc et Madoc pour Saint Bertin, monastère bénédictin situé près de Saint-Omer, à la limite des actuels départements du Nord et du Pas-de-Calais (voir l'abbé de Crocq, Annales du Comité Flamand de France, tome XLIV). Puis ils sont chargés de bâtir un monastère sur la Groenberg (montagne verte), dans la partie flamande de notre département du Nord, travaillant avec succès à l'évangélisation et au développement du lieu.

Grégoire de Tours, dans l'un de ses *Dix livres d'histoire* (ensemble plus connu sous le titre d'*Histoire des Francs*, tome VIII) évoque la triste fin de vie de notre saint évangéliste breton : « Le prince des ténèbres a mille artifices pour faire le mal, et je vais raconter ce qui est arrivé dernièrement à des reclus et à des hommes dévoués à Dieu. Le Breton Winoch, élevé aux honneurs de la prêtrise, et dont nous avons parlé

dans un autre livre (V), s'était soumis à de telles austérités qu'il ne se vêtit que de peaux, ne mangeait que des herbes sauvages crues, et portait si légèrement le vase de vin à sa bouche, qu'on aurait dit que c'était pour le baiser plutôt que pour le boire. Mais la libéralité des dévots lui ayant souvent apporté des vases remplis de cette liqueur, il s'accoutuma par malheur à en boire outre mesure, et finit par s'abandonner tellement à la boisson qu'on le vit plusieurs fois ivre. D'où il arriva que son ivrognerie augmentant par la suite des temps, le démon s'empara de lui et le tourmenta avec une telle violence que, prenant un couteau ou quelque espèce de projectile qu'il pût attraper, soit pierres, soit bâtons, furieux il poursuivait les hommes qu'il voyait ; en sorte qu'on fut obligé de le garder dans sa cellule, chargé de chaînes. Après avoir passé deux ans, frénétique sous le poids de ce jugement, il rendit l'esprit ».

Que nos nouveaux venus se rassurent : la tendre affection des fidèles ne s'arrête pas à ce genre d'épisode malheureux de la vie ! Ainsi, le culte de saint Winoc est encore attesté en Bretagne, sa région d'origine. A Plouhinec, dans le Finistère, le saint est représenté dans l'église qui porte son nom en habit bénédictin. Ses reliques y sont conservées, tandis que ce son culte est attesté également à Briec-de-l'Odet, Combrit ou Landrévarzec. C'est aussi un prénom et un nom de famille connu en Bretagne : Guéneq, Guennec et Guennoc. De même, l'emplacement de l'abbaye fondée sur la Groenberg s'est appelé ensuite St Winocksbergen, en sa mémoire. Les habitants de ce qui est devenu la charmante ville de Bergues, dans le département du nord, honorent encore saint Winoc, à travers les vestiges d'une abbaye qui porte son nom ou encore en le choisissant comme protecteur d'un collège de la ville.

Un film célèbre a tenté de transformer cette fière cité flamande en un repère de ch'tis. C'est un comble que « Bienvenue chez les ch'tis » se déroule dans Bergues, située au cœur du pays flamand ! N'oubliant rien de notre héritage, nous ne pouvons l'accepter. Nous ne faisons rien de notre histoire, ni les plus belles pages, ni les plus pathétiques. Nous préférons la formule : « bienvenue chez nous ». ♦

### Camp de louveteaux-louvettes, à Pas-en-Artois.

#### Abbé François-régis de Bonnafos

**C**'est en ce mardi 2 août 2016 que les 13 louvettes et 7 louveteaux se trouvent réunis autour de 5 cheftaines, et de Monsieur l'abbé.

Le lieu de camp est idéal : nous sommes accueillis par Monsieur et Madame de Pas dans leur magnifique propriété : bien à la campagne, entourée de forêt, de quoi faire des « grands-jeux » passionnants !



Grâce à la prévoyance d'Akéla (Mademoiselle Louart), les tentes sont montées depuis déjà trois jours ; celles-ci nous seront bien utiles pour nous protéger de la pluie les deux premiers jours, qui sera assez continue, mais n'arrivera pas à saper le moral des troupes !

Heureusement le soleil fera son apparition par la suite et permettra à la meute et à la clairière de commencer les installations : tout particulièrement



des bancs et tables pour les repas... Les journées commencent toujours par l'assistance à la messe, suivie du



petit-déjeuner toujours très complet, puis a lieu le lever des couleurs ; bien souvent les louveteaux répètent ensuite pour le service de messe du lendemain, tandis que d'autres sont occupés à divers ateliers techniques et épreuves; les louvettes pourront aussi connaître les différents ornements et linges de la messe, avec leur signification et utilité, elles apprendront comment agencer tout cela pour préparer une messe... certaines pourront ainsi obtenir le badge « cérémoniaires » !

cité souterraine l'après-midi...

« Loup de notre mieux » ! Cette devise se concrétisera par la promesse d'une louvette le dernier jour, en présence des parents, promettant alors de tout faire de son mieux pour plaire à Dieu ; tous se souviendront de cette émouvante cérémonie !

Enfin nous avons la joie de nous trouver réunis autour d'un feu imposant pour la veillée finale qui réjouit et unit tous nos cœurs ! ♦



Les après-midi sont souvent occupés par des grands-jeux : jeu de piste, jeu de l'oie, etc...

Mais il ne faudrait pas non plus oublier le concours de cuisine, le repas « trappeur », et bien sûr la sortie du lundi 8 août à Naours pour divers exploits dans un « accro-branche » le matin, et pour la visite de la célèbre

## La chronique du Prieuré

**Le lundi 13 juin**, les abbés sont en sortie de communauté... à Tourcoing. Ils font tout d'abord un petit pèlerina-

ge à l'église Notre-Dame de la Marlière, puis se rendent à l'église Saint-Christophe de laquelle M. Godefroy leur fait visiter le carillon. M. l'abbé de Bonnafos, grand pianiste, s'initie à cet instrument.

**Le jeudi 15 juin**, après les confessions au Carmel de Quiévrain, M. le Prieur se rend pour quelques jours de repos au séminaire de Flavigny. C'est durant ce voyage qu'il reçoit un appel de M. le Supérieur de District qui lui annonce la mutation de deux confrères du prieuré.

**Le dimanche 19 juin**, M. l'abbé Gomis prêche à toutes les messes de Croix et de Lille. Les fidèles offrent une aide très substantielle au district d'Amérique du Sud. Quel bon dimanche : le Prieur est en vacances et le missionnaire est ravi !

**Le mardi 21 juin**, M. le Prieur donne une deuxième conférence sur le sédevacantisme. L'importance de l'assistance prouve que c'est un sujet qui intéresse !

## Carnet paroissial 2016

### *Ont été régénérés de l'eau du baptême*

Madeleine **PENNEL**, le 25/06/2016  
Andréa **WALLAERT**, le 25/06/2016  
Océane **DECOEYERE**, le 20/08/2016

### *Ont contracté mariage devant l'Église*

Rémy **OLIVIER** avec Océane **DECOEYERE**, le 20/08/2016

### *Ont été honorés de la sépulture ecclésiastique*

Geoffroy **ASSELIN**, le 28-07-2016

### *Ont fait leur Première Communion*

Gabriel **ANDRIEU** de la **BASSERUE**, le 01/06/2016  
Roch **LAVIGNE**, le 01/06/2016  
Amanieu **SCHMITZ**, le 01/06/2016  
Hermine **SCHMITZ**, le 01/06/2016

**Le jeudi 23 juin**, les quatre prêtres du prieuré sont ensemble pour la dernière fois. Les activités et les vacances des uns et des autres vont s'enchaîner. Mais nous nous gardons mutuellement dans la prière.



**Le dimanche 26 juin**, la kermesse de l'école Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle réunit plusieurs fidèles de toutes nos chapelles.

**Le mardi 28 juin**, alors que M. l'abbé de Bonnafos se rend à Écône pour les ordinations du lendemain, M. le Prieur va au Moulin-du-Pin pour prêcher une retraite à quelques animateurs du M.J.C.F.

**Le vendredi 8 juillet**, M. le Prieur revient dans le Nord alors que M. l'abbé Roy part pour son Aquitaine natale.

**Le mercredi 20 juillet**, M. le Prieur célèbre la messe de saint Élie pour la deuxième fois de sa vie. Cette messe est en effet propre à l'Ordre du Carmel. La messe est célébrée en rouge alors que le martyre de ce grand prophète n'aura lieu qu'à la fin des temps comme l'annonce le livre de l'Apocalypse.

**Le dimanche 24 juillet**, les fidèles d'Amiens tiennent à entourer M. l'abbé Roy pour le remercier de son grand dévouement et du soin qu'il a apporté dans les travaux d'aménagement de l'église Saint-Vincent-de-Paul. Il repart avec plusieurs cadeaux et l'assurance de beaucoup de prières.

**Le mardi 2 août**, M. l'abbé de Bonnafos revient après quinze jours de vacances en famille. Il repart aussitôt pour s'occuper du camp de louveteaux-louvettes.

**Le dimanche 7 août**, ce sont maintenant les fidèles de Boulogne et d'Hames-Boucres qui remercient M. l'abbé de Bonnafos de leur avoir offert les prémices de son sacerdoce. M. l'abbé Roy le remplace au camp des louveteaux.

**Le lundi 8 août**, c'est au tour de M. l'abbé Pouliquen de prendre un peu de repos autant que les séjours à l'hôpital le permettent.

**Le mercredi 10 août**, M. le Prieur revient d'une semaine de vacances avec son père. Le lendemain, M. l'abbé Roy quitte Croix pour rejoindre le prieuré de Nancy avant de partir en camp M.J.C.F. comme prévu. Le surlendemain, c'est au tour de M. l'abbé de Bonnafos de s'en aller. À chaque fois, on remplit les voitures de cartons et de valises ; on se remercie mutuellement et on se promet de se revoir bientôt !

**Le vendredi 12 et le samedi 13 août**, Messieurs les abbés Callier et Tignères arrivent dans leur nouvelle demeure. Nous leur souhaitons la bienvenue et beaucoup d'enthousiasme pour continuer l'œuvre accomplie par leurs prédécesseurs.

**Du lundi 22 au samedi 27 août**, M. le Prieur fait sa retraite annuelle au Pointet. Avez-vous pensé à la vôtre ?

## Prieuré

### *Chapelle De la Sainte Croix*

50, rue de la  
Gare  
59170 Croix



03 20 89 95 22

59p.croix@fssp.fr

## MESSES

- **Dimanche et fêtes : 8h30 (lue)**
    - ♦ confessions de 8h00 à 8h25
  - **En semaine** : Voir la feuille d'annonce
    - ♦ Confessions à la demande
- ## ACTIVITES PAROISSIALES
- **Cours de doctrine Adultes :**
    - ♦ Chaque **Mardi de 20h15 à 21h15**
  - **Catéchismes enfants :**
    - Mercredi**
      - ♦ 5 ans à 10 ans de 10h15 à 11h30
      - ♦ 11 ans à 16 ans de 13h30 à 14h45
    - Samedi**
      - ♦ 8 ans à 11 ans de 9h00 à 10h00
  - **Tiers Ordre de St Pie X & Tiers Ordre de St François**
    - ♦ Récollecion mensuelle
  - **Cercle des Étudiants Philibert Vrau**
    - ♦ Jeudi tous les 15 jours de 19h45 à 22h00 (sauf vacances scolaires)

## Lille

### *Chapelle N. Dame du Rosaire*

56 avenue  
Émile Zola  
59000 Lille



03 20 89 95 22

59p.croix@fssp.fr

## MESSES :

- **Dimanche et fêtes : 10h30 (chantée)  
18h30 (lue)**
  - ♦ 17h45 : Salut du S. Sacrement (Chapelet)
  - ♦ Confessions pendant les messes
- **En semaine** : ♦ 18h00 chapelet  
♦ 18h30 messe lue
- **Permanences et confessions :**
  - ♦ Lundi et Mardi de 18h à 18h30
  - ♦ Mercredi à Samedi de 17h à 18h30

## ACTIVITES PAROISSIALES

- **Vendredi tous les quinze jours :**
  - ♦ Milice de Marie de 19h15 à 20h30

## Boulogne

### *Chapelle Saint Louis*

03 20 89 95 22



## Calais

### *Chap. N. D. des Victoires*

- MESSES:** ➤ **Dimanche et fêtes : 11h00 (chantée)** ♦ confessions : 10h35
- **Samedi : 18h00 (lue)** ♦ confessions: 17h40
- Catéchismes enfants** (Boulogne et Hames-Boucres) le Samedi de 16h30 à 17h30
- 56, rue Félix Adam / 62200 Boulogne-sur-Mer

- MESSE: Dimanche et fêtes : 8h45 (chantée)**
- ♦ confessions à partir de 8h15
- Rue de Hames / 62340 Hames-Boucres

## Amiens

### *Chapelle S. Vincent de Paul*

03 20 89 95 22



## MESSES :

- **Dimanche et fêtes : 10h00 (chantée)**
    - ♦ confessions à partir de 09h15
  - **En semaine hors vacances scolaires :**
    - ♦ Vendredi : 18h30 (lue)
    - ♦ Samedi : 11h30 (lue)
- 54 ter rue Jules Barni / 80000 Amiens